

**Animaux : Conscience, Empathie et Justice**

Table ronde organisée par Christiane Bailey - Local : Pavillon Charles-de Koninck – 1459

Horaire du mercredi 8 mai

- 9:15 : **Mot de Bienvenue** – Aperçu de la situation contemporaine en éthique animale (Christiane Bailey)  
→ DU DROIT DES BÊTES AUX DROITS DES ANIMAUX (ANIMATION : C. BAILEY)

9:30 : Conférence d'ouverture : **Élise Desautniers** – Vache à Lait. Les 10 mythes de l'industrie laitière

10:45: **Renan Larue** - La philosophie des Lumières et la question du droit des bêtes

11:30: **Martine Lachance** (GRIDA) - L'animal souffre-t-il en droit?

12:30- 13:30 : Dîner-conférence SPQ. Plénière III : Michel Senellart (ENS-Lyon), *Sexualité, gouvernement de soi et domination politique selon saint Augustin*

- NOUVELLES APPROCHES DES DROITS DES ANIMAUX (ANIMATION : FRÉDÉRIC CÔTÉ-BOUDREAU)

14:00: **Valéry Giroux** - Les droits fondamentaux des animaux : une approche anti-spéciste

14:45: **Christiane Bailey** – Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux.

15:30: **Andrée-Anne Cormier** - Les implications politiques du désaccord raisonnable quant au statut moral des animaux

- APPROCHES CRITIQUES ET PROBLÈMES (ANIMATION : RENAN LARUE)

16:30: **Lyne Létourneau** - Progrès de la biologie et animaux inédits : de la capacité de l'éthique animale à poser des limites

17:15: **Antoine C.- Dussault** - L'abolitionnisme et l'objection de la prédation

18:00: **Lise Lévesque** - Questions émergentes en métaéthique évolutionniste et implications pour l'éthique animale

18:45- 20:00 : Cocktail et Assemblée générale de la Société de Philosophie du Québec.

Horaire du jeudi 9 mai

- CONSCIENCE, AUTONOMIE ET CONNAISSANCE (ANIMATION : MARTIN GIBERT)

09:15: **Frédéric Côté-Boudreau** - Est-ce que seuls les humains sont autonomes ?

10:15: **Vincent Duhamel** - Épistémologie animale – Les animaux savent-ils ce qu'ils font ?

11:00: **Marie-Claude Plourde** - Sémiose peircéenne et individus non humains

12 h 00 - 13 h 30 : Dîner causerie, Plénière IV : Table ronde autour d'Une Idée de l'université de Michel Seymour

- ALTÉRITÉ ET INTERSUBJECTIVITÉ (ANIMATION: RENAN LARUE)

13:30 : **Pascal Riendeau** - Peut-on comparer l'expérience humaine à celle des autres animaux ?

14:15: **Vincent Duhamel** – Les animaux peuvent-ils avoir des croyances vraies et justifiées ?

15:00: **Pier-André Doyon** - Le visage non humain

- CARNISME ET PSYCHOPATHIE (ANIMATION : MARTINE LACHANCE)

16:00: **Martin Gibert** - Êtes-vous carniste ?

16:45: Conférence de clôture : **Stevan Harnad** (Chaire de recherches du Canada en sciences cognitives, UQAM),  
« Luxe, nécessité, souffrance: Pourquoi je ne suis pas carnivore »

19:00 : Souper au restaurant le Tiers Temps (595 Rue de St-Vallier E.)

## **Animaux : Conscience, Empathie et Justice**

Mercredi 8 mai

### **9:15 – 12:15 : Animaux : Conscience, Empathie et Justice – 1 : Du droit des bêtes aux droits des animaux**

Présidence/animation : *Christiane Bailey, Université de Montréal*

Bâtiment – Local : Pavillon Charles-de Koninck – 1459

9:15 : Mot de bienvenue – Aperçu de la situation actuelle en éthique animale (C. Bailey)

9:30 : Elise Desaulniers, (Spécialiste d'éthique alimentaire, auteure de *Je mange avec ma tête. Les conséquences de nos choix alimentaires*, Stanké, 2011)

***Vache à lait, Dix mythes de l'industrie laitière***

10:15 : Discussion

10:30 : *Pause*

10:45 : Renan Larue (Université de Picardie Jules-Verne)

***La philosophie des Lumières et la question du droit des bêtes***

11:15 : Discussion

11:30 : Martine Lachance (UQAM, Directrice du *GRIDA*)

***L'animal souffre-t-il en droit ?***

12:00-12:15 : Discussion

12:30- 13:30 : **Dîner-conférence SPQ. Plénière III : Michel Senellart (ENS-Lyon), *Sexualité, gouvernement de soi et domination politique selon saint Augustin*** (Buffet avec options végétariennes et boîtes à lunch véganes disponibles en quantité limitée)

### **14:00-16:15: Animaux : Conscience, Empathie et Justice - 2 : Nouvelles approches des droits des animaux**

Présidence/animation : *Frédéric Cote-Boudreau, Université de Montréal*

Bâtiment – Local : Pavillon Charles-de Koninck – 1459

14:00 : Valéry Giroux (Université de Montréal) ***Les droits fondamentaux des animaux : une approche anti-spéciste***

14:30 : Discussion

14:45 : Christiane Bailey (U. Montréal), ***Zoopolis : une théorie politique du droit des animaux***

15:15 : Discussion

15:30 : Andrée-Anne Cormier (U. Montréal), **Les implications politiques du désaccord raisonnable quant au statut moral des animaux**

16:00 : Discussion

16:30-18:00 : **Animaux : Conscience, Empathie et Justice - 3 : Approches critiques et problèmes**

Présidence/animation : Renan Larue, *Université de Picardie Jules-Verne*

Bâtiment – Local : *Pavillon Charles-de Koninck – 1459*

16:30 : Lyne Létourneau (U. Laval), **Au-delà du bien-être animal: Faut-il protéger l'intégrité génétique des animaux?**

17:00 : Discussion

17:15 : Antoine C. Dussault (U. Montréal, *Collège Lionel-Groulx*) **L'abolitionnisme et le problème de la prédation**

17:45 : Discussion

18:00 : Lise Lévesque (U. Montréal), **Questions émergentes en métaéthique évolutionniste et implications pour l'éthique animale**

18:30 : Discussion

18:45- 20:00 : Cocktail et Assemblée générale de la Société de Philosophie du Québec (les membres qui assistent à l'AG peuvent demander un remboursement des frais d'hébergement pour le colloque).

## Jeudi 9 mai

9:15-11:45 : **Animaux : Conscience, Empathie et Justice – 4 : Conscience, Autonomie et Connaissance**

Présidence/animation : Christiane Bailey, *Université de Montréal*

Bâtiment – Local : *Pavillon Charles-de Koninck – 1459*

9:15 : Frédéric Cote-Boudreau (U. Montréal), **Est-ce que seuls les humains sont autonomes ?**

9:45 : Discussion

10:00 : *Pause*

10:15 : Vincent Duhamel (U. Montréal), **Épistémologie animale. Les animaux savent-ils ce qu'ils font ?**

10:45 : Discussion

11:00 : Marie-Claude Plourde (Université Laval), **Sémiose peircéenne et individus non humains**

11:30 : Discussion

11:45 : Dîner

12 h 00 - 13 h 30 : **Dîner causerie, Plénière IV : Table ronde autour d'Une Idée de l'université de Michel Seymour** avec Jocelyn Maclure (*Université Laval*), David Robichaud (*Université d'Ottawa*) et Michel Seymour

**13:30 - 15:00 : Animaux : Conscience, Empathie et Justice – 5 : Altérité et Intersubjectivité**

Présidence/animation : *Renan Larue, Université de Picardie Jules-Verne*

Bâtiment – Local : *Pavillon Charles-de Koninck – 1459*

13:30 : Pascal Riendeau (UQÀM), **Peut-on comparer l'expérience consciente humaine à celle des autres animaux?**

14:00: Discussion

14:15 : Vincent Duhamel (U. Montréal), **Les animaux peuvent-ils avoir des croyances vraies et justifiées ?**

14:45 : Discussion

15:00 : Pier-André Doyon (Université Laval), **Exclusion de l'animal dans les notions d'altérité, de responsabilité et de désir métaphysique chez Emmanuel Levinas**

15:30 : Discussion

15:45 : *Pause*

**16:00-17:30 : Animaux : Conscience, Empathie et Justice - 6 : Carnisme et psychopathie**

Présidence/animation : *Martine Lachance, UQAM*

Bâtiment – Local : *Pavillon Charles-de Koninck – 1459*

16:00 : Martin Gibert (Université McGill), **Êtes-vous carniste ?**

16:30 : Discussion

16:45 : Stevan Harnad ([Chaire de recherches du Canada en sciences cognitives](#), UQAM), **Luxe, nécessité, souffrance: Pourquoi je ne suis pas carnivore**

17:15 : Discussion et mot de clôture

19:00 **Réception** : Restaurant *Le Tier Temps* (595 rue St-Vallier, quartier St-Roch). Confirmer votre participation à Marie-Claude Plourde ou Christiane Bailey.

**Élise Desaulniers** (Spécialiste d'éthique alimentaire, bloggeuse à [Penser avant d'ouvrir la bouche](#) et auteure de [Je mange avec ma tête. Les conséquences de nos choix alimentaires](#), Stanké, 2011)

#### ***Vache à lait : dix mythes de l'industrie laitière***

Notre attachement au lait est construit sur des mythes. Nous sommes les vaches à lait de l'industrie laitière, qui, à force de campagnes publicitaires « sources de réconfort » et de lobbying bien pensé, a réussi à se doter de consommateurs réguliers et satisfaits. Or, on sait que boire du lait n'est pas essentiel : les trois quarts des humains ne peuvent le digérer. Ce sont les nutriments du lait qui sont essentiels – des nutriments qu'on peut facilement trouver dans les végétaux. Mais si boire du lait n'est pas essentiel, élever des centaines de milliers de vaches dans la souffrance ne l'est pas non plus. Produire du fromage qui émet autant de CO2 que la viande est tout aussi inutile. La seule raison de boire du lait est la satisfaction qu'il nous procure et qui nous permet d'entretenir les mythes de l'industrie laitière.

#### **Renan Larue (Université de Picardie Jules-Verne, France), *La philosophie des Lumières et la question du droit des bêtes***

Le déplacement du seuil des sensibilités qui s'opère en Europe tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle a profondément modifié le regard que les humains portent sur les animaux. L'abattage des bêtes de boucherie, par exemple, ou les mauvais traitements qu'on leur inflige provoquent un malaise de plus en plus grand, particulièrement au sein des élites urbaines. La littérature et la philosophie des Lumières témoignent de ces dispositions psychologiques nouvelles : la souffrance animale devient un sujet sérieux, et même important. Plusieurs auteurs emblématiques du siècle, comme Voltaire et Rousseau, vont jusqu'à plaider en faveur du régime végétarien au nom de « la commisération que nous devons avoir pour les animaux ». Leur démonstration repose en partie sur une conception élargie de la pitié, qui n'embrasse plus seulement les hommes mais l'ensemble des êtres sensibles. C'est d'ailleurs en raison de leur capacité à souffrir que les animaux mériteraient des droits, assurent certains juristes. Une telle position implique de repenser les fondements anthropocentriques de la justice, mais elle met aussi dangereusement en évidence les limites de la charité chrétienne.

#### **Martine Lachance (Professeure de droit à l'UQAM et Directrice du Groupe de recherche international en droit animal – GRIDA), *L'animal souffre-t-il en droit ?***

S'il est indéniable que les autorités prêtent aujourd'hui davantage attention aux inquiétudes soulevées par la population quant à la douleur, la détresse et autres formes de souffrance infligée aux animaux, la volonté d'assurer leur protection juridique demeure pour certains indécente. Pourtant, à travers l'histoire, les philosophes et les savants ont envisagé, refusé puis admis la notion de douleur en l'animal. Le discours scientifique – considéré en occident comme détenteur de la vérité – a par la suite pris la relève, en établissant les balises scientifiques de cette douleur. Malheureusement, nonobstant les oscillations sur la nature et le statut de l'animal, notre législation demeure accablée par la vision cartésienne qui n'admet l'animal qu'au titre de bien, sans égard à sa sensibilité. La démonstration en sera faite à partir de l'analyse du discours juridique dont l'animal est objet, ce qui nous conduira ultimement à poser un regard sur les systèmes juridiques étrangers pour peu qu'on les dédierait à protéger adéquatement les animaux de toute souffrance inutile.

#### **Valéry Giroux (U. Montréal), *Les droits fondamentaux des animaux : une approche anti-spéciste***

L'homme utilise d'innombrables animaux pour son bénéfice, de manières qui paraîtraient scandaleuses s'il s'agissait d'êtres humains. Or, depuis Aristote, nous admettons que, pour traiter des individus de manières distinctes, il faut pouvoir identifier une différence entre eux qui justifie la différence de traitement. Opérer une discrimination injustifiée en fonction de l'espèce relèverait du *spécisme* et serait moralement aussi condamnable que racisme et le sexisme. S'il est souvent approprié de distinguer entre l'homme et les autres

animaux, certaines discriminations soulèvent pourtant des problèmes moraux sérieux. Selon l'approche abolitionniste, aucune raison moralement valable ne permet de justifier la discrimination faite en fonction de l'espèce, qui mène au refus d'accorder le statut moral et légal de personne à tous les êtres conscients. Je cherche à démontrer que, en raison de leurs *intérêts* communs à ne pas souffrir, à vivre et à vivre librement, tous les êtres sensibles devraient également bénéficier des *droits* les plus fondamentaux que sont le droit de ne pas être torturé, le droit de ne pas être tué et le droit de ne pas être asservi. Par conséquent, les êtres humains devraient renoncer à toute forme d'exploitation institutionnalisée des animaux sensibles et adhérer au *véganisme*.

### **Christiane Bailey (U. Montréal), *Zoopolis : une théorie politique du droit des animaux***

Tandis que les approches classiques en éthique animale sont orientées sur les capacités – l'utilitarisme (Singer), la théorie des droits (Regan et Francione) et l'approche par les capacités (Nussbaum) – les approches relationnelles font valoir que, bien que les capacités soient importantes, elles ne sont pas le seul facteur moralement pertinent. Tout comme dans le cas humain, certaines relations particulières créent des obligations positives différenciées. Donaldson et Kymlicka proposent une théorie politique du droit des animaux qui reconnaît l'existence d'obligations relationnelles envers différents types d'animaux (domestiques, limimaux et sauvages). *Zoopolis. A Political Theory of Animal Rights* représente une avancée importante à plusieurs égards: (1) cette théorie discrédite plusieurs fausses dichotomies qui structurent les théories des droits des animaux traditionnelles, (2) elle se débarrasse d'une conception intellectualiste de l'agentivité morale (trop souvent confondue avec la délibération morale rationnelle), (3) elle offre une conception moins appauvrie de l'agentivité animale et (4) permet de dépasser l'approche parcimonieuse de la vie psychologique des animaux (limitée à la simple sensibilité). Se concentrer sur la capacité à souffrir est important, mais y insister exclusivement rend la tâche de comprendre ce qu'il y a de mal avec la captivité et la mise à mort plus difficile et nous aveugle à l'agentivité des autres animaux. Cela a également pour effet de nous pousser dans une dichotomie simpliste entre domination ou non-interférence dans la mesure où nous ne reconnaissons pas la capacité des animaux de participer à l'articulation des règles de la coopération.

### **Andrée-Anne Cormier (U. Montréal), *Les implications politiques du désaccord raisonnable quant au statut moral des animaux***

Le paysage de la philosophie politique anglo-américaine des dernières décennies est marqué par le virage « politique » de nombreuses théories du libéralisme, lequel fut largement influencé par les travaux du second John Rawls (1993). Les différents défenseurs du libéralisme politique (LP) ont au moins deux points cruciaux en commun. D'une part, ils endossent ce qu'on appelle « le principe de justification publique » selon lequel une politique publique n'est légitime qu'à condition que les arguments qui la justifient puissent être acceptés par l'ensemble des citoyen(ne)s raisonnables qui y sont assujetti(e)s. D'autre part, ils soutiennent que seuls des arguments de nature politique sont susceptibles d'être acceptés par l'ensemble des citoyen(ne)s raisonnables. Dans le cadre de cette présentation, j'examinerai la question de savoir si, et dans quelle mesure, le LP est capable d'admettre les considérations de justice envers les animaux, considérant (1) que ces derniers ne sont pas eux-mêmes des « citoyens raisonnables » et (2) qu'il existe un désaccord raisonnable quant au statut moral des animaux. Je rejeterai la thèse de R. Abbey (2007) selon laquelle par rapport à Théorie de la Justice (1971), le « virage politique » de Rawls représente une régression du point de vue de la capacité du libéralisme à penser la justice envers les animaux, mais je soutiendrai que l'espace pour les considérations de justice animale offert par le LP demeure néanmoins limité.

### **Antoine C.-Dussault (U. Montréal et Cegep Lionel-Groulx), *L'abolitionnisme et l'objection de la prédation***

Il est courant d'invoquer le fait de la prédation dans la nature comme objection à l'abolitionnisme en éthique animale. Après avoir dissocié cette objection de l'enjeu métaéthique du sophisme naturaliste, je la présenterai comme une (tentative de) réfutation par l'absurde, faisant valoir que les prémisses des abolitionnistes engendrent un devoir moral de démanteler les écosystèmes afin de mettre un terme aux relations proie-prédateurs caractérisant naturellement les écosystèmes. J'examinerai trois réponses possibles à l'objection et montrerai leurs limites. D'abord, je discuterai la réponse qui consiste à faire valoir que les prédateurs non-humains ne sont pas des agents moraux et ne peuvent conséquemment pas être tenus responsables de leurs actes. Ensuite, je discuterai une réponse qui consisterait à plaider que les devoirs des agents moraux envers les

animaux non-humains ne sont que négatifs, et qu'ils n'engagent conséquemment pas les agents moraux à protéger les proies des prédateurs. Et finalement, je discuterai la réponse consistant à « mordre la balle » et à admettre que les agents moraux auraient effectivement le devoir de démanteler les écosystèmes si cela était dans l'intérêt de leurs habitants non-humains. Je soutiendrai que seule la dernière réponse est cohérente avec les prémisses des abolitionnistes, mais que le devoir d'abolir la prédation n'est potentiellement pas la seule balle que les abolitionnistes s'exposent à devoir mordre.

**Lyne Létourneau (Professeure agrégée, Université Laval), *Progrès de la biologie et animaux inédits : de la capacité de l'éthique animale à poser des limites***

Grâce au génie génétique, il est dorénavant possible de dépasser les limites de la sélection génétique et, par transgénèse, de modifier les cellules germinales des animaux par l'addition, la destruction, le remplacement ou la mutagenèse d'un gène, de quelque provenance qu'il soit. Or, loin de faire l'unanimité, la perspective d'une telle intervention directe de l'être humain sur le devenir biologique des animaux soulève de nombreuses inquiétudes. Quel sera le futur des animaux? Sera-t-il habité d'animaux « améliorés » ou dépourvus de certains attributs en vue d'en faciliter l'exploitation commerciale? Sera-t-il décoré d'animaux-œuvres d'art? Sera-t-il peuplé de créatures métissées se définissant à l'extérieur des frontières du connu? Face à l'éventail des possibilités, plusieurs insistent sur la nécessité de se parer des dérives. Dans le cadre de ma communication, je poserai donc la question des limites à la modification génétique des animaux. Tout particulièrement, je me pencherai sur la capacité de l'éthique animale à poser de telles limites. L'éthique animale offre-t-elle un rempart contre les dérives?

**Lise Lévesque (Chargée de cours en bioéthique, U. Montréal), *Questions émergentes en métaéthique évolutionniste et implications pour l'éthique animale***

L'éthique évolutionniste, en tant que champ d'investigation interdisciplinaire, étudie les facteurs qui influencent l'évolution biologique des capacités et des comportements moraux. L'éthique évolutionniste pose plusieurs problèmes de métaéthique qui ont des implications importantes pour l'éthique animale, que nous tenterons de délimiter dans cette communication. Premièrement, nous déterminerons quelle contribution l'éthique évolutionniste peut apporter à la réflexion éthique sans entrer dans l'erreur naturaliste. Deuxièmement, nous verrons que l'avancement des connaissances sur les capacités et comportements moraux des animaux comporte des implications importantes quant au statut moral des animaux. Nous verrons que l'éventualité de responsabilités élargies de l'humain envers les animaux comporte nécessairement des défis accrus pour l'éthique animale sur le plan conceptuel. Le problème du spécisme s'impose avec une complexité qui dépasse la prise de position antispéciste. Notamment, se pose la question des critères permettant de justifier que les humains ont une responsabilité envers une espèce animale ou envers des animaux particuliers. La notion de responsabilité s'accompagne de celle de relation et d'initiative et ainsi, malgré l'estompement de certaines différences entre l'humain et de l'animal, l'humain occupe une position asymétrique déterminant la relation.

**Vincent Duhamel (U. de Montréal), *Épistémologie animale – Les animaux savent-ils ce qu'ils font ?***

Les épistémologues ont longtemps évité de parler de connaissance animale, pensant que les animaux non humains ne peuvent s'élever aux standards à satisfaire pour se qualifier comme sujet épistémique c'est-à-dire pour savoir quoi que ce soit. Je tenterai de démontrer que les difficultés liées à la connaissance animale sont largement dues à ce que Wittgenstein identifiait comme une cause principale de maladie philosophique : une pensée s'abreuvant toujours aux mêmes exemples. En attirant l'attention sur la *face pratique* de la connaissance, le savoir-faire et la familiarité acquise par l'expérience avec les lieux, les choses, les activités, les individus, les manières de faire et les substances, j'espère dissoudre une conception intellectualiste de la connaissance qui disqualifie a priori toute véritable épistémologie animale. Une connaissance pratique bien conçue doit nécessairement se libérer de l'association traditionnelle entre capacités intellectuelles et capacités linguistiques. À sa plus simple expression, la connaissance exprime une relation entre un individu et son environnement, une relation qui ne présuppose ni ne nécessite la possession d'un langage.

**Frédéric Côté-Boudreau (U. Montréal), *Est-ce que seuls les humains sont autonomes ?***

À force d'insister sur la capacité de souffrir, les principales théories d'éthique animale ont laissé peu d'espace théorique pour concevoir les animaux non humains comme des êtres actifs dont les choix seraient dignes de considération morale — en un mot, comme des êtres autonomes. Ce manquement s'explique par le fait que le concept d'autonomie est généralement employé en tant qu'autodétermination, en tant que révision réflexive (ou de second ordre) de nos préférences et conceptions du bien. Or, cette conception classique de l'autonomie, héritière du kantisme, se voit de plus en plus critiquée, entre autres par des théories féministes. Pour ma part, je soumettrai que l'une des grandes difficultés de cette conception est de ne pas s'être distinguée de l'agentivité morale. Alors que cette dernière concerne les choix par rapport aux autres, l'autonomie concernerait plutôt le fait de faire des choix par rapport à soi-même. Mais alors, exiger que l'autonomie soit rationnelle serait un jugement perfectionniste, voire paternaliste, ce qui est pourtant contraire au libéralisme et à l'idée même d'autonomie. Qu'importe si un choix est fait de manière intuitive, impulsive, instinctive, du moment que ce choix importe aux yeux de l'agent? Une conception de l'autonomie en tant que capacité à s'occuper de son bien-être permettrait alors que les choix d'agents non rationnels et non moraux, comme les animaux non humains, puissent être dignes de considération morale.

### **Marie-Claude Plourde (U. Laval), *Sémiose peircéenne et individus non humains***

Nous présenterons brièvement le concept de sémiologie de Charles Sanders Peirce ainsi qu'une partie de sa théorie du signe, plus particulièrement ses notions d'interprétants immédiat, dynamique et final. Cette subdivision tripartite ajoutée tardivement à son modèle, et qui fait partie intégrante de sa manière de concevoir la connaissance comme faillible et toujours perfectible, permet, selon nous, de tracer une frontière floue mais significative dans le continuum des êtres vivants en séparant ceux qui agissent « mécaniquement » de ceux qui peuvent, parce qu'ils sont dotés de sémiologie, parvenir à se convaincre de changer leurs habitudes (*habits*). En effet, pour Peirce, la pensée est nécessairement dialogique : elle est un dialogue intérieur qu'un organisme entretient avec lui-même à propos d'une interprétation du monde extérieur, ce qui lui permet d'agir et d'apprendre à se perfectionner en fonction de la réalisation d'un but (*purpose*). Être un « individu » (*a self*), c'est être conscient au monde, c'est penser (être doté de sémiologie, autrement dit, manipuler des signes), et c'est agir de manière délibérée sur le monde extérieur par suite de la représentation intérieure de ce monde qui a été élaborée au moyen de ces signes.

### **Pascal Riendeau (UQÀM), *Peut-on comparer l'expérience humaine à celle des autres animaux?***

La plupart des théories contemporaines en éthique animale (Singer 1979, Regan 1983, Francione 2000, Nussbaum 2006, Rowlands 2009, Donaldson et Kymlicka 2011) s'entendent pour dire que la possession d'intérêts est une condition nécessaire, et souvent suffisante, pour l'attribution d'un statut moral non dérivé aux animaux. Selon ces théories, ce statut moral génère des obligations exprimées par différents dispositifs : devoirs, droits, capacités, etc. Or, la spécification de ces dispositifs dépend du niveau de détail avec lequel on peut décrire les intérêts sous-jacents, lesquels dépendent à leur tour d'une description des expériences conscientes qui les fondent. Puisqu'on ne saurait décrire ces expériences sans les comparer à l'expérience humaine (Burghardt 2007), il semble que la célèbre question de Nagel, « *What is it like to be a bat ?* », doive être interprétée ainsi : à quoi cela *ressemble-t-il* d'être une chauve-souris ? L'intuition selon laquelle notre perception de la douleur ressemble davantage à la perception de la douleur chez le chat, par exemple, qu'à sa perception d'une odeur, semble raisonnable. Je propose donc de tenter de relever le défi de Blumberg (2007) et d'articuler une méthodologie anthropomorphique critique en montrant quels rôles les théories, modèles et outils descriptifs utilisés pour caractériser la conscience peuvent jouer pour guider et contraindre nos descriptions de l'expérience consciente des animaux.

### **Christiane Bailey (Université de Montréal), *Un animal comme un autre. Connaissance et reconnaissance de la subjectivité animale***

La conscience trône au sommet des propres de l'homme et la critique de l'humanisme métaphysique (de Heidegger, Sartre ou Levinas) n'a pas su se dépêtrer de ce solipsisme de l'espèce. Pourtant, le père de la phénoménologie n'hésitait pas à reconnaître que les animaux, en tant qu'êtres égoïques-psychiques, ne sont pas des êtres simplement vivants, mais qu'ils ont comme nous un monde, qu'ils sont « sujets d'une vie de conscience dans laquelle le monde leur est donné dans une certitude d'être » (Husserl). La phénoménologie husserlienne de l'altérité permet de découvrir l'existence d'une intersubjectivité interspécifique où les animaux



nous sont eux aussi donnés comme des autres moi (*alter ego*), comme des êtres existant à la manière des personnes, sans en être tout à fait. Il soutient que les animaux ont une structure du Moi (*Ich-Struktur*), mais ne sont pas des personnes. Or, comment conceptualiser une vie de conscience qui ne soit pas celle de quelqu'un ? Ce paradoxe illumine la situation dans laquelle se trouve un large pan de la pensée contemporaine qui admet que plusieurs animaux ont eux aussi une vie psychologique, mais ne les reconnaît pas comme des personnes sous prétexte qu'ils ne peuvent pas réfléchir à cette vie de conscience qui est la leur.

**Pier-André Doyon (U. Laval), *Le visage non humain***

La philosophie de Levinas propose une clé d'interprétation de la relation éthique et des impératifs qu'elle impose au sujet. La notion de visage peut nous aider à penser la responsabilité envers l'Autre. Sa contribution, en tant que philosophie continentale dans les études animales, où la philosophie analytique et l'utilitarisme sont rois, pourrait être d'un intérêt capital dans le débat des idées. Néanmoins, le penseur refuse d'appliquer sa pensée à d'autres êtres que les êtres humains masculins. Quels sont les préjugés de la tradition philosophique qui ont retenu Levinas? La présente communication essaiera d'abord, à travers la lecture de *Totalité et Infini*, de déceler la problématique traditionnelle de l'animal-objet. Ensuite, la communication nous permettra de déceler les limites qu'impose l'anthropocentrisme à la globalité de la philosophie de Levinas. Finalement, nous nous pencherons sur des pistes extérieures, dans la philosophie asiatique notamment, qui pourraient nous permettre de radicaliser la philosophie levinassienne et la faire passer d'une philosophie du respect de l'homme à une philosophie du respect de la vie.

**Martin Gibert (Université McGill), Êtes-vous carniste ?**

Le carnisme est un concept créé par la psychologue Melanie Joy, auteure du livre publié en 2011 *Why we love dogs, eat pigs and wear cows*. Il désigne une idéologie, c'est-à-dire un ensemble structuré de croyances, de valeurs et de comportements qui fait en sorte que certaines espèces (comme les cochons ou les vaches) sont jugées comestibles contrairement à d'autres (par exemple, les chiens, les chats ou les écureuils). C'est, en un certain sens, l'envers du véganisme. En quoi ce concept doit-il être distingué de celui de spécisme? Qu'apporte-t-il de nouveau à la réflexion en éthique animale et en psychologie morale? J'essaierai de montrer qu'en plus de rendre explicite une idéologie habituellement invisible, il favorise une lecture de notre rapport aux animaux en termes de perception morale.

**Stevan Harnad (UQAM), *Luxe, nécessité, souffrance: Pourquoi je ne suis pas carnivore***

Titulaire de la [Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives](#), Stevan Harnad est végétarien depuis 50 ans. Il peut témoigner du fait que nous n'avons pas besoin de manger des animaux pour survivre et être en santé. Pourtant, lorsque nous prenons conscience de ce que nous faisons subir quotidiennement aux animaux sans sourciller et sans en perdre l'appétit, il faut bien se demander : sommes-nous psychopathes ?

Le programme de table ronde sera tenu à jour sur sur mon site :

[Animaux : Conscience, Empathie et Justice](#)